

Conclusions

- Retarder le premier cisailage contribue certaines années à limiter la croissance des entre-cœurs et réduire l'entassement du feuillage lorsque la vigueur de la vigne est excessive.
- Le cisailage tardif a entraîné légèrement moins de phosphore et de magnésium dans les feuilles par rapport à un cisailage plus précoce.
- Le cisailage tardif a baissé l'acidité totale et élevé le pH dans le moût, sans influencer l'accumulation des sucres solubles.
- Le cisailage tardif n'a pas eu de conséquence sur le rendement ni sur la quantité de pourriture grise à la vendange dans le contexte de cet essai.

- L'intérêt d'un cisailage tardif reste limité et les conséquences sur la composition du moût sont faibles. L'impact des conditions climatiques de l'année a été largement dominant.

→ Retrouvez l'article complet sur :

<https://www.agrarforschungschweiz.ch/fr/2024/04/gestion-de-la-haie-foliaire-en-viticulture-positionner-le-premier-cisailage/>



GEL D'AVRIL – VIGNES EN PÉRIL

En avril 2024, la moyenne nationale des températures en Suisse atteint 5,1°C selon MétéoSuisse. Cette moyenne est supérieure de 0.4 °C à la norme calculée entre 1991 et 2020.

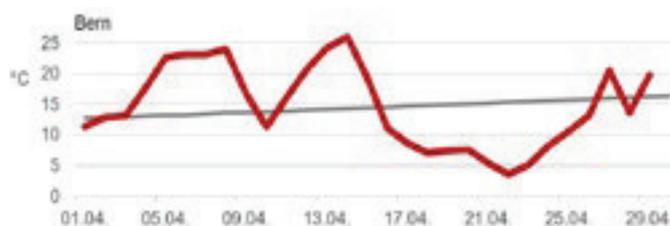
Mais l'évolution sur la totalité du mois d'avril révèle une courbe en dents de scie. La température a été très douce entre le 5 et le 8 avril avec des températures maximales journalières (Tmaxj) atteignant 25°C ou plus. La première chute de températures s'est produite du 8 au 10 avril, lorsque la Tmaxj est passée de 24 °C à 11°C. Entre le 12 et le 14 avril, on a à nouveau assisté à des journées d'été avec des Tmaxj atteignant 25°C. La deuxième chute de température a eu lieu du 14 au 16 avril : à Berne la température maximale journalière est passée de 26 °C à 11°C.

Durant le mois d'avril, on compte 11 jours où la température est descendue en dessous de 0°C la nuit à 5 cm au-dessus de l'herbe. En soit, ces 11 jours glacés ne sont pas inhabituels en avril – en comparaison avec les années précédentes. Mais ils ont été très meurtriers en 2024 dans les vignes, en raison de l'avance de la végétation.

Dans les cantons

A Genève, les vignobles de la rive droite du Rhône ont été très sévèrement touchés. Les domaines annoncent entre 60 et 100 % de dégâts. Les vigneron sont sous le choc, et observent que le gel a frappé dans le bas des côtes, mais également sur certaines collines. De même, les attaques de gel ne se sont pas limitées aux rameaux se trouvant proche du sol. Certaines vignes haute-tige ont été très fortement touchées. Les vignobles genevois de la rive gauche, se trouvant plus proche du lac, ont subi le gel moins durement. A Neuchâtel, ce sont les parcelles les plus hautes et les plus éloignées du lac qui ont été les plus frappées, particulièrement à St-Blaise, mais également des bas de coteaux, ou des vignobles sur le plat, à Bevaix ou Auvèrrier.

Dans le canton de Vaud, si les coteaux des bords du Léman ont été relativement épargnés, le Chablais a vu les parcelles durement endommagées. Philippe Gex, président du comité de l'association « Yverne Grandeur Nature » considère que les 2/3 de sa récolte 2024 ont été détruits. En Valais, certaines parcelles ont connu localement des dégâts dus au gel.



Evolution de la température maximale journalière en avril 2024 sur le site de Berne-Zollikofen. La ligne grise indique la norme 1991–2020. Source : MétéoSuisse.

Principaux moyens pour se préserver des dégâts du gel

La fauche au pied des vignes est fréquemment réalisée. L'aspersion d'eau est une mesure, bien qu'assez coûteuse, et impliquant un accès à l'eau assez proche. Le brassage de l'air, au moyen de gros ventilateurs, est possible, mais peu de régions en sont équipées. Certains utilisent des bougies de paraffine, chères selon la surface à protéger, et difficiles à manœuvrer si le vent éteint les mèches.

Et après le gel?

Certaines chambres d'agriculture ont publié des conseils de soin à la vigne après le gel. Dans le classeur Agridea, les fiches 6.232–6.239 (mises à jour en 2022) renseignent sur les mesures à prendre à la suite d'un gel de printemps.

Du côté de l'assurance-gel, les vigneron tendent à n'assurer que les parcelles notoirement gélives. Mais en 2024, le gel a frappé à de nouveaux endroits. Dans certains cantons, les vigneron parlent de faire appel à leurs autorités pour solliciter des plans d'action.

Si le fondssuisse de secours pour les dommages non assurables a pu intervenir lors d'épisodes de gel, notamment en 2017, cela était à titre exceptionnel. La couverture d'assurance devrait être mise à jour car le phénomène connu ce printemps risque malheureusement de ne pas rester un cas isolé : avec les changements climatiques, il faut s'attendre à ce que des événements comparables se reproduisent régulièrement.